

Questions orales

M. Mulroney: Le taux de création d'emplois est supérieur au taux de création d'emplois connu dans le passé, de 1980 à 1984. Alors, je pense qu'en collaboration avec le gouvernement du Québec, nous sommes en train de créer des emplois à un rythme relativement impressionnant, pas assez, mais impressionnant. En ce qui concerne les politiques de développement régional, nous croyons sincèrement que le développement régional doit être axé sur les besoins des régions. Par exemple, dans les régions de l'Atlantique et de l'Ouest du Canada, en vertu de nos politiques, au lieu d'avoir des bureaucrates à Ottawa qui imposent leurs volontés sur les régions, ce sont maintenant les régions qui sont en train d'élaborer avec le gouvernement fédéral des politiques qui s'appliquent à elles.

● (1440)

[Traduction]

LA CONVOCATION DE LA CHAMBRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, on a enlevé au ministre le programme de rediversification de l'Ouest, le programme Perspectives de l'Atlantique et le programme pour le nord de l'Ontario, si bien qu'il se retrouve sans ministère.

Je vais donner au premier ministre un autre exemple de loi qui vise à satisfaire les Américains dans le cadre de ces négociations commerciales. Nous savons tous que si le Parlement a été reconvoqué c'est, en réalité, pour adopter une loi qui obligera les Canadiens à payer leurs médicaments plus cher. Voilà la véritable raison.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Le premier ministre n'a pas réussi à vous convaincre il y a trois ou quatre semaines, monsieur le Président, et il a fait une nouvelle tentative.

Ces négociations commerciales sont-elles importantes à ce point que le premier ministre et son gouvernement soient prêts à sacrifier les personnes âgées et les malades en leur imposant une hausse du prix des médicaments, simplement pour que les négociations commerciales puissent se poursuivre?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député aurait dû passer deux semaines de plus au lac, cela lui aurait fait beaucoup de bien.

Une voix: Deux ans de plus.

M. Mulroney: Quelqu'un dit: «Deux ans de plus». Qui sait?

Si le Parlement a été reconvoqué c'est parce que l'on abuse de notre système d'immigration qui passe pour l'un des meilleurs. Ces abus ont affaibli le système et créé des injustices. Ces injustices détruisent un mécanisme national parfaitement valide autrement, qui est hautement respecté sur la scène internationale.

Nous avons demandé aux parlementaires de revenir pour examiner cette question extrêmement importante. Nous ne

sommes pas d'accord avec ceux qui veulent que nous renvoyions les bateaux d'où ils viennent. Cela nous paraît inacceptable. Néanmoins, nous devons empêcher les abus.

Le très honorable représentant sera sans doute d'accord, non pas pour prendre des mesures dilatoires, mais pour nous permettre d'adopter cette loi importante le plus rapidement possible afin que tous les Canadiens puissent être certains que ces abus, qui sapent notre système, prendront fin.

M. Gauthier: Donnez-lui un exemplaire du projet de loi.

LES RÉPERCUSSIONS D'UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre, mais je voudrais tout d'abord lui conseiller gentiment, compte tenu de sa dernière déclaration, de lire le projet de loi C-84 présenté ce matin par son ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il découvrira alors qui veut renvoyer les navires.

Des responsables du ministère de l'Expansion industrielle régionale, avant de disparaître, ont préparé un rapport qui a été publié depuis, ou découvert, où l'on peut lire que dans toutes les régions du pays, l'accord de libre-échange avec les États-Unis va saper sérieusement des entreprises essentielles, ce qui se soldera par la perte d'un nombre considérable d'emplois dans chacune des régions et qu'en outre, cet accord empêchera les gouvernements fédéral et provinciaux de mettre en vigueur des programmes de développement régional.

Puisque c'est là la conclusion de fonctionnaires fédéraux, le premier ministre peut-il nous promettre qu'avant de conclure la moindre entente avec les Américains, le gouvernement divulguera comme il se doit le coût lié à tous ces emplois supprimés et les répercussions que cela aura sur tous les programmes de développement régional, de sorte que les Canadiens sachent à quoi s'attendre si un accord de libre-échange est conclu?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je ne pensais pas devoir ajouter, dans ma réponse à mon collègue au sujet du renvoi des navires, «sans autorisation légale».

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: Une fois que la Chambre aura donné son autorisation, si elle le fait, les Canadiens seront tout à fait en droit de prendre une telle mesure. Cependant, sans cette autorisation, c'est une toute autre affaire.

Pour répondre à la question précise de mon collègue, il conviendra que tous les documents préparés jusqu'ici par le Conseil économique du Canada, le C.D. Howe Institute, les instituts de recherche et les groupes d'experts en arrivent à la même conclusion, d'après ce que l'on peut voir, à savoir qu'un accord global de libre-échange permettra de créer de nouveaux emplois dans pratiquement tous les secteurs de l'économie.